peep
PORTE PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

LIVRET D'ACCUEIL

Des élèves de C.P.

Rentrée 2024

Rentrer à l'école élémentaire

À Courbevoie

Votre enfant va bientôt entrer à l'école élémentaire.

Le passage en CP est une étape importante pour toute la famille.

Nous proposons de vous accompagner pour vous faire profiter de notre expérience de parents. Ce livret regroupe des informations pratiques et tente de vous donner un éclairage sur ce que sera la vie de votre enfant en CP.

L'école élémentaire implique un réel changement : lieux, rythmes, accueil, apprentissage, cantine, étude du soir, activités.

Toutes vos interrogations sont légitimes et ce document a pour finalité d'y répondre.

Bonne rentrée à l'école élémentaire !

Sommaire

1. Présentation de l'École — 4

- La Direction
- Les effectifs
- Le règlement intérieur
- Le projet d'école
- Le calendrier scolaire
- La coopérative scolaire
- Les locaux
- Le RASED (Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté)
- Courbevoie Espace Famille
- Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

2. La vie des enfants à l'École — 8

- Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)
- La journée type
- Les activités postscolaires
- Les mercredis loisirs

3. Les apprentissages — 12

- Les objectifs du CP et du CE1
- Les fournitures scolaires
- Les activités scolaires (musique, langues vivantes…)
- Le sport à l'école
- Les sorties
- Les classes d'environnement
- Les fêtes et manifestations à l'école

4. Les parents à l'École élémentaire — 16

- La liaison Famille-École
- Le Conseil d'École
- Les parents élus délégués au Conseil d'Ecole
- Numéros et contacts utiles

La Direction
Le Directeur d'école est l'interlocuteur direct des parents et des autorités administratives pour tout dossier qui ne peut pas être réglé à l'échelon de l'enseignant. Il anime l'équipe éducative. Il est au centre des relations entre les différents partenaires : municipalité, inspection d'académie, enseignants, parents.
Il peut être **chargé de classe à temps plein, déchargé de classe à mi-temps ou à temps plein, en fonction des effectifs de l'école.**

Les effectifs
Ils sont prévus entre février et juin de l'année précédente, et fixent le nombre de classes de l'école pour la rentrée scolaire.

Structure prévisionnelle
En fonction des effectifs de chaque tranche d'âge, l'équipe pédagogique propose une structure des différentes classes, avec parfois des doubles niveaux.
La structure envisagée en juin peut changer à la rentrée en fonction des inscriptions de l'été.

Le règlement intérieur
Distribué en début d'année scolaire, il régit le fonctionnement de la vie de l'école.

***Conseil** : Lisez-le avec votre enfant. Il indique notamment les jeux que votre enfant est autorisé à apporter dans l'enceinte de l'établissement.*

Le projet d'école
Institué par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, il est obligatoire dans chaque école. Le projet d'école a pour but d'améliorer les résultats des élèves. Il est établi pour 3 années.

Le calendrier scolaire 2024 – 2025

PERIODES	ZONE C
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 2 Septembre 2024
Toussaint	Du samedi 19 Octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024
Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025
Hiver	Du samedi 15 février 2025 au lundi 03 mars 2025
Printemps	Du samedi 12 avril 2025 au lundi 28 avril 2025
Pont de l'Ascension 2024	Mercredi 28 mai au lundi 02 juin 2025
Début des vacances d'été	Le samedi 05 juillet 2025

Le premier jour de la rentrée, les CP sont accueillis avec leurs parents dans l'école. Les listes sont affichées la veille devant les écoles.
Les autres élèves entrent normalement à 8h30.

La coopérative scolaire

La coopérative permet de financer certaines activités pédagogiques qui, sans l'aide des parents, ne pourraient avoir lieu (ex : sorties de fin d'année, spectacle de Noël, théâtre…) et certains équipements pour l'école elle-même ou matériels pédagogiques pour une classe. Un appel de fonds est fait au cours de la première période de l'année. Un second appel de fonds peut être fait ensuite en cours d'année.
La participation n'est pas obligatoire.

Les locaux
Les bâtiments des écoles sont gérés par la Mairie.
Ils comprennent en général :

- Plusieurs salles de classe
- Une salle polyvalente
- Une salle de restauration

La Cour de récréation se trouve au cœur de l'école et peut comprendre un préau.

La restauration est organisée sous la forme « d'un self qui fait grandir » dans une grande salle de restauration (pour le point spécifique de la restauration voir page 11).

L'école dispose en général d'une bibliothèque, d'une salle informatique, de salles pour la musique quelque fois, d'une salle des professeurs, d'une infirmerie et d'une salle dédiée au centre de loisirs.

Conseil : *Lorsque votre enfant oublie un vêtement à l'école, pensez à regarder sous le préau ou dans la cantine sur les porte-manteaux ou dans la malle aux objets trouvés. De très nombreux vêtements sont stockés et jamais réclamés. Demandez aux agents d'accueil de l'école de vous aider. En fin d'année, les vêtements non récupérés sont donnés à des associations.*

N'hésitez pas à marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Le RASED (Réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté)
Lorsque l'instituteur décèle un problème de comportement ou d'apprentissage chez un élève, il en parle aux parents et peut dans certains cas précis faire appel au RASED.
Le RASED comprend une psychologue scolaire, une psychomotricienne et un maître spécialisé pour le soutien dans les apprentissages.
En relation avec les enseignants et les parents, il met en place des mesures d'aide à la maîtrise des comportements ainsi que de la lecture, de l'orthographe et de l'écriture.

Courbevoie Espace Famille (en cours de modification !)
La Mairie a mis en place un système de paiement en ligne pour la cantine, les NAP, l'étude, les garderies et le centre de loisirs. Un compte famille est créé par la Mairie et approvisionné par les parents sur https://www.courbevoie-chez-moi.fr
L'inscription aux différents services s'effectue en juin, puis les réservations se font toute l'année.
Les tarifs sont fonction du quotient familial calculé en décembre chaque année.
Nous vous conseillons de consulter votre compte en fin de semaine et de vérifier les réservations des prestations de la semaine à venir.

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
Si votre enfant présente une allergie ou une maladie chronique, nous vous invitons à compléter avec votre médecin traitant le document « PAI » que vous pouvez demander à la mairie : famille@ville-courbevoie.fr - 01 71 05 79 38 ou à la directrice de l'école.
Celui-ci est à remettre à la direction de l'enseignement et au directeur du Val le plus tôt possible. Il doit être co-signé entre l'école, la famille, l'infirmière et le médecin scolaire.

Courbevoie a opté depuis 2015 pour 4,5 jours de classe. Les heures de sortie possibles sont soulignées. Tous les temps hors-scolaires sont payants.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 ⌄ 8h30	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h30 ⌄ 11h30	École	École	École	École	École
11h30 ⌄ 12h30			Garderie		
11h30 ⌄ 13h30	Déjeuner	Déjeuner	Centre de loisirs (déjeuner et accueil) (sortie possible à partir de 17h)	Déjeuner	Déjeuner (sortie possible à 13h30)
13h30 ⌄ 16h30	École	École		École	NAP
16h30 ⌄ 18h00	Étude **OU** Activités Postscolaires	Étude **OU** Activités Postscolaires		Étude **OU** Activités Postscolaires	Garderie (sortie possible à partir de 16h30)
18h00 ⌄ 18h45	Garderie	Garderie		Garderie	

Les NAP : Nouvelles Activités Périscolaires organisées par les animateurs du VAL. Ce sont des activités proposées après la classe dans les établissements scolaires.

Conseil : Préparez un emploi du temps personnalisé avec vos enfants avec des photos ou des images de chacune de ses activités.

Nous vous rappelons que, **le mercredi, seuls les enfants inscrits au centre de loisirs peuvent bénéficier de la cantine.** Les enfants ne fréquentant pas le centre de loisirs du mercredi doivent être récupérés au plus tard à 12h30.
Pour le bien de votre enfant, il importe de respecter ces horaires.

Journée type

La garderie du matin : entre 8h et 8h20.
La garderie est assurée par les animateurs du VAL (Vacances Animation Loisirs).

Ouverture des portes de l'école : entre 8h20 et 8h30.

Attention : fermeture des portes à 8h30 !

Conseils : pour un enfant, le stress du retard n'est pas facile à gérer. Essayez d'organiser le début de matinée en conséquence.
Le sommeil est primordial : un enfant fatigué est moins attentif. Alors essayez de coucher votre enfant de bonne heure. Veillez également à ce qu'il prenne un petit-déjeuner équilibré avant de partir à l'école pour qu'il puisse patienter jusqu'à l'heure du repas.

Les récréations : **une le matin, une l'après-midi**

Elles se déroulent en deux temps : d'abord les plus petits (CP et CE1, CE2) puis les plus grands (CM1 et CM2). Mais attention, chaque école organise ses propres roulement de récréation.
Les jeux de ballon sont autorisés mais uniquement avec des balles en mousse.

Conseils : en cas de problème, encouragez votre enfant à aller chercher l'aide d'un adulte.

Le repas: **de 11h 30 à 13h30** (ouverture de l'école dès 13h20)

L'école est en « liaison froide » : les repas sont préparés par un prestataire extérieur, Elior, sélectionné par appel d'offre pour l'ensemble des écoles de Courbevoie. Ils sont livrés dans la matinée, conservés au frais puis réchauffés.
Un repas se compose d'une entrée, d'un plat complet (viande/poisson et légumes), d'un laitage et d'un dessert. Les enfants prennent leurs entrées, plats chauds et desserts puis vont s'asseoir. Il n'y a plus d'adultes assis avec les enfants à leur table.

Les enfants sont appelés par classe. Des animateurs sont présents dans la cantine pour aider les enfants à manger et les inciter à goûter les plats, ainsi que dans la cour pour les surveiller.

Un menu de substitution est prévu pour les enfants qui ne mangent pas de porc.

En cas d'allergies alimentaires ou de troubles de la nutrition de votre enfant, un aménagement spécifique des repas peut se mettre en place (par ex. sous forme de paniers repas) à la condition obligatoire qu'un Projet d'Accueil Individuel (PAI) soit co-signé entre l'école, la famille, l'infirmière et le médecin scolaire.

NB : L'association PEEP a des membres élus à la commission des menus qui se réunit tous les trimestres à la mairie.
N'hésitez pas à faire part de vos remarques afin que les messages soient relayés.

***Conseils** : Le menu de la semaine est affiché à l'entrée de l'école. Vous pouvez également le consulter sur le site de la mairie de Courbevoie.*

La sortie : à 16h30 ou après l'étude à partir de 18h et jusqu'à 18h45 (fin de la garderie). Le vendredi, la sortie est possible à 16h30 après les NAP, puis à partir de 17h jusqu'à 18h45.

Conseils : Soyez ponctuel. Aucun enfant n'est gardé dans l'enceinte de l'école après les heures légales de sortie. Nous vous conseillons d'inscrire le nom d'une personne de confiance sur la fiche des personnes autorisées à récupérer votre enfant en cas de retard. La sortie de l'école sur le trottoir est très encombrée : n'attendez pas votre enfant juste devant les portes mais un peu sur le côté à droite ou à gauche.
Expliquez-lui où vous retrouver… Faites signe à l'agent d'accueil.

Les activités postscolaires
Ce sont des activités proposées par la mairie après la classe dans les établissements scolaires.
Elles sont organisées sous la responsabilité du VAL.
L'inscription se fait en juin via l'espace famille.

Certaines écoles proposent l'activité Judo : Il est alors nécessaire de se renseigner auprès de l'association Kodokan au Gymnase J. Blot.
Attention, dans ce cas précis, l'activité n'est pas assurée par le VAL ni la Mairie, et il peut être nécessaire de prévoir le goûter de votre enfant si le cours commence à 16h30.

Les mercredis au centre de loisirs
Les animateurs du VAL affichent le programme de certaines activités du mercredi.
Demi-Journée : de 11h30 à 18h45 (repas et goûter compris) dans l'école. Les inscriptions pour les mercredis se font en même temps que les autres prestations.
Utilisation occasionnelle : les enfants de 6 à 11 ans peuvent être accueillis ponctuellement le mercredi en garderie occasionnelle dans leur propre école.
Pour les vacances, il faut s'inscrire jusqu'à 2 semaines à l'avance en Mairie auprès du VAL.

Aucune inscription ne sera valide si votre compte famille est en déficit.

Les Sections Internationales à Courbevoie

Les sections internationales sont un dispositif national qui existe à Courbevoie depuis 6 ans. Plusieurs écoles de la ville accueillent des sections internationales. Cela concerne 6 langues différentes : allemand, anglais américain, arabe, chinois, coréen et japonais.
La formation dispensée dans les SI a pour objet de faciliter l'intégration et l'accueil d'élèves étrangers dans le système éducatif français et de former des élèves français à la pratique approfondie d'une langue étrangère (extrait du code de l'Education). Les élèves sont sélectionnés sur dossier puis la famille et l'enfant sont invités à un entretien.
Les SI peuvent être des atouts importants pour les écoles qui les accueillent car cela favorise l'ouverture culturelle à l'internationale. Cela permet aussi d'attire d'avantage d'élèves et d'augmenter les effectifs dans les écoles publiques.

L'inspectrice d'académie insiste sur le fait que la SI s'adresse à des élèves ayant un lien fort avec la langue suivie. Elle permet aux familles étrangères et aux expatriés de ne pas perdre leurs acquis dans cette langue.

✋ ***Conseils :*** Pour le 1er degré, l'inscription se fait auprès de l'inspection de l'E.N. de circonscription : sidesecolesdecourbevoie@ac-versailles.fr

Ecoles avec des SI :
-> **Allemand :** Ecole maternelle La Farandole // Ecole élémentaire Rouget de Lisle
-> **Anglais américain :** Ecole maternelle Jules Verne // Ecole élémentaire Guynemer
-> **Arabe :** Ecole maternelle Sonia Delaunay // Ecole élémentaire Malraux
-> **Chinois :** Ecole maternelle Molière // Ecole élémentaire Lamartine
-> **Coréen :** Ecole maternelle Théophile Gautier // Ecole élémentaire Armand Silvestre
-> **Japonais :** Ecole maternelle Les Fauvelles // Ecole élémentaire Jean de la Bruyère

L'école élémentaire est répartie en 2 cycles :
Cycle 2 (CP - CE1 – CE2) : correspond au cycle des apprentissages fondamentaux au cours duquel l'enfant acquiert les langages de base (lire, écrire et compter) et accède progressivement à l'autonomie.
Cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème au collège) : correspond au cycle des consolidations. Il permet à l'enfant de renforcer et de consolider les apprentissages fondamentaux.

Les objectifs du CP et du CE1
L'enseignement est articulé en grands domaines en continuité avec la maternelle et répartis sur les classes de CP et CE1 :

- Maîtrise du langage et de la langue française
- Mathématiques
- Vivre ensemble
- Découvrir le monde
- Education artistique
- Education physique et sportive

Réunion de rentrée
Une réunion de rentrée est organisée en Septembre par l'enseignant de chaque classe. Des précisions vous seront données sur le déroulement de l'année. L'enseignant expliquera le fonctionnement de sa classe, la pédagogie utilisée et vous pourrez lui poser des questions.

Conseil : Cette réunion est la seule de l'année, il est donc important que vous puissiez y participer. Vous aurez la possibilité de prendre des RDV individualisés plus tard.

Les fournitures scolaires
Un cartable rigide (suffisamment grand pour accueillir un classeur ou dossier au format 24x32) est conseillé.

La liste des fournitures par niveau sera affichée début juillet. Il est inutile d'acheter d'autres choses pour la rentrée ! En effet, chaque enseignant complétera selon son mode de travail en septembre.

Conseil : Pensez à vérifier régulièrement le contenu de la trousse de votre enfant. Marquez au nom de l'enfant les fournitures et vêtements.
Surtout, responsabilisez-le et demandez-lui de faire attention à ses affaires. Les enfants sont nombreux : les enseignants et les dames de service ne peuvent ramasser toutes leurs affaires !

La musique
Dès le CP, un intervenant musique embauché par le Conservatoire de Courbevoie intervient 45 minutes par semaine dans la classe.

Les langues vivantes
Il n'est pas précisé quelle langue doit être enseignée, étrangère ou régionale. En général les enseignants initient à l'anglais. Parfois dans certaines écoles, le choix est donné entre anglais ou allemand car il y a un enseignant disponible.

Activités Pédagogiques Complémentaires
Sur le temps du midi, des activités de type soutien scolaire (notamment en début d'année), projets de classe ou activités complémentaires peuvent être proposés par les enseignants.

Le sport à l'école

- Tous les enfants font de l'éducation physique et sportive pendant le temps scolaire, soit avec leur enseignant (CP et CE1), soit avec un éducateur sportif employé par la municipalité (à partir du CE2). Ces activités ont lieu soit à l'école (dans la cour ou le préau) ou soit à l'extérieur (piscine, stades J-P Rives, Isambert, parc de Bécon,…). La tenue de sport est obligatoire.

- Les enfants se rendent sur les lieux soit à pied soit en car. En fonction de la distance qu'il y a entre l'école et le lieu d'arrivée. Ces sorties sportives se font toujours sous la responsabilité de l'enseignants et des parents accompagnateurs éventuellement. Être un parent accompagnateur est une responsabilité et une disponibilité pleine et entière (aider à faire traverser, faire en sorte que les élèves restent dans le rang, être toujours à l'écoute…)

- Tous les élèves entre le CP et CM2 bénéficient d'un cycle de 10 séances de natation à la piscine municipale (séance de 45 minutes chaque semaine).

- PAS DE PISCINE EN CLASSE DE CE2 POUR TOUT COURBEVOIE.

- Sur place, les enfants sont pris en charge par les maîtres-nageurs. Seul un certificat médical délivré pour une raison valable (problèmes ORL, dermatologiques…) peut exempter votre enfant de la séance de natation. Vous devez prévoir un sac contenant : 1 serviette, 1 maillot de bain (pas de short), 1 bonnet de bain et éventuellement des chaussons de bain *(obligatoires en cas de verrues plantaires),* élastiques pour les cheveux longs.

- La Municipalité de Courbevoie propose des activités sportives encadrées par des éducateurs (patinage, ping-pong, escrime, judo, GRS, base-ball,…) sous forme de cycles de quelques séances (généralement 6 à 8), pour permettre la découverte de différents sports. Les enseignants font leurs demandes d'une ou plusieurs sessions en début d'année. La Municipalité accepte ces demandes en fonction des disponibilités.

- Le Cross des écoles, qui s'adressent aux élèves entre le CE2 et le CM2, est organisé par les animateurs sportifs, se déroule au parc de Bécon en octobre / novembre. Les classes sont inscrites par les enseignants qui souhaitent y participer. Une majorité d'entre eux le font.

- Les Olympiades sont également organisées par les éducateurs sportifs de la ville. Pour tous les élèves entre le CE2 et les CM2, pour toutes les écoles de Courbevoie. Ce sont des classes d'un même niveau mais d'écoles différentes qui vont se rencontrer pour des épreuves sportives (courses, sauts, lancers…)

Conseil : Prévoyez en début d'année, plusieurs tenues de sport : jogging, tee-shirt et pull ou sweat-shirt confortable, chaussures de sport). Les écoles ne disposent pas de vestiaire : les enfants viennent à l'école habillés en tenue de sport (sauf pour la natation).

Les sorties

Des sorties peuvent être organisées à Courbevoie (au cinéma Abel Gance, à l'Espace Carpeaux,…) ou ailleurs. Par le biais du cahier de correspondance, les parents sont toujours informés à l'avance du jour et du lieu, ainsi que de la participation financière qui leur est parfois demandée.

Conseil : Pour certaines activités, les enseignants auront besoin d'accompagnateurs et ils vous en informeront dans le cahier de correspondance. Pour éviter qu'une sortie ne soit annulée faute d'accompagnants, essayez de vous rendre disponible au moins une fois dans l'année. Votre enfant appréciera votre présence.

Les classes d'environnement ou transplantées

Les enseignants qui le souhaitent (ce n'est pas obligatoire) peuvent demander une classe transplantée dans divers lieux proposés par la mairie. Les séjours sont d'une durée moyenne de 10 jours. Le dépôt des dossiers se fait en octobre.
Ces dernières années, des classes transplantées en bord de mer ou à la montagne ont été organisées autour de plusieurs thèmes (Cirque, Mer, Mime, Char à voile, Chiens de traineau, Poney, Ski…). Il y a environ une quarantaine de places disponibles.

Les fêtes et manifestations à l'école

Fête de l'école : elle a lieu généralement en juin.
Il peut s'agir d'une kermesse ou d'un spectacle.

La liaison Famille-École

Au CP, votre travail est complémentaire de celui de l'enseignant. Ainsi, il est nécessaire qu'une relation de confiance s'installe et que les parents accompagnent leur enfant dans le travail à la maison.

Conseil : Aidez votre enfant à faire son cartable.

Chaque enfant dispose d'un Cahier de Correspondance, réel support de communication entre les familles et les enseignants.

Conseil : Regardez-le quotidiennement. Utilisez ce même cahier, lu tous les matins par l'enseignant, pour y inscrire toute information concernant votre enfant : participation occasionnelle à l'étude ou à la cantine, petits bobos...

Pour quelque chose d'important, prenez rendez-vous !

A l'école élémentaire, vous verrez peu les enseignants.

Les informations plus générales sont affichées par le directeur et les associations de parents à l'extérieur de l'école dans des tableaux prévus à cet effet.

Conseil : Prenez le temps de lire régulièrement les informations affichées.

Lorsque votre enfant est malade, pensez à prévenir l'école dès le matin par téléphone.

Conseil : ne mettez pas votre enfant à l'école le matin s'il est déjà souffrant ou fiévreux.

Le Conseil d'École

Il comprend le directeur, l'équipe enseignante, les parents élus, un représentant de la Mairie et un délégué départemental de l'Education Nationale.
Son rôle est de faciliter les relations entre l'école et la municipalité. Il se réunit tous les trimestres pour aborder les questions relatives à la vie de l'école : sécurité, travaux, effectifs, cantine, projet d'école, activités périscolaires, actions pédagogiques…

Le Compte-rendu rédigé par la direction ou vos parents élus. Il peut-être soit affiché soit envoyé par mail : Prenez le temps de le lire, il est plein d'informations sur la vie de l'école !

Les parents élus au Conseil d'Ecole

Les parents d'élèves élisent leurs représentants en octobre pour un an. Il y a autant de parents élus que de classes dans l'école. Chaque parent dispose d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'école.
L'association courbevoisienne de la **PEEP** (affiliée à la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public) est présente dans la plupart des écoles élémentaires de Courbevoie.
Les parents élus interviennent également auprès de la Municipalité sur des difficultés qu'ils constatent ou qu'on leur signale.
Vos représentants **PEEP** sont également en relation avec les parents PEEP des autres écoles de la ville afin d'échanger et de décider d'éventuelles actions à mener auprès de l'Education Nationale ou de la Municipalité (remplacement des professeurs absents, encadrement pendant la pause méridienne, restauration scolaire…).

La PEEP Primaire de Courbevoie siège au conseil d'écoles, aux Commissions Sociale et de Restauration.

Notre devise : porte-parole de toutes les familles !
Notre association œuvre Pour les Enfants Et les Parents !

Conseil : Les coordonnées des parents élus sont affichées sur des panneaux qui leur sont réservés à l'entrée de l'école. N'hésitez pas à contacter vos représentants et leur donner vos coordonnées : ils peuvent vous renseigner, vous aider et intervenir lorsqu'une difficulté survient. Si vous souhaitez vous pouvez prendre contact directement avec l'association PEEP Courbevoie : **peep.courbevoie92@gmail.com**

Visitez notre site **:** **www.peep-courbevoie.fr**

Si votre école ne dispose pas encore de liste de représentants de parents PEEP, contactez-nous pour créer votre propre liste PEEP.
Nous vous aiderons et vous conseillerons dans toutes les étapes.

Numéros et contacts utiles

Contact Mairie

01 71 05 79 38 famille@ville-courbevoie.fr

Compte famille : https://www.courbevoie-chez-moi.fr

Vous aussi,

vous pouvez être parents délégués !

Tous les ans, nous avons besoin de nouvelles bonnes volontés
(Les grands entrent au collège, les parents aussi…)
Nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe PEEP pour renforcer notre présence dans l'école, faire avancer les dossiers qui nous tiennent à cœur et mieux vous informer.

Pour nous rejoindre à la rentrée,
vous pouvez dès à présent contacter :
peep.primaire.courbevoie@gmail.com
www.peep-courbevoie.fr

Tout le monde peut apporter sa contribution
selon le temps dont il dispose et ses centres d'intérêt.

Rejoignez-nous pour contribuer à nos actions :
Téléthon, café des parents, bourse aux vêtements, bourse de Noël, bourse de sport, collectes solidaires …

Contactez-nous !

Suivez-nous et abonnez-vous

facebook
@peepcourbevoie

WhatsApp

demandez le lien
du groupe de votre école

Telegram

Peep Infos Courbevoie
https://t.me/peepcourbevoie